



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION
POUR L'INTERDICTION
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

68^{ème} réunion du Conseil exécutif

22/07/2025

Déclaration de la France

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames Messieurs

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Monsieur le Président,

La France est vivement préoccupée par les récentes frappes israéliennes survenues à Damas, ayant visé l'un des bâtiments du ministère de la Défense syrien, qui violent la souveraineté et l'intégrité territoriale syriennes et menacent la stabilité de la Syrie ainsi que le processus de transition politique en cours depuis la chute du régime Assad. Outre qu'elles sont susceptibles d'aggraver les tensions communautaires en Syrie, ces frappes entravent la bonne conduite des activités de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en Syrie.

Nous avons aujourd'hui l'opportunité historique de clore enfin le dossier chimique syrien. Pour ce faire, les équipes de l'Organisation doivent être en mesure de conduire leurs travaux sur place en toute sécurité afin d'accompagner les autorités syriennes de transition.

Le travail d'identification, de destruction et de vérification en Syrie répond à une nécessité de sécurité pour la région, et contribuera à la construction d'un monde exempt d'armes chimiques.

La stabilité du pays est indispensable pour permettre au Secrétariat de mener à bien ses missions et être en mesure de programmer les prochains déploiements.

Les défis auxquels la Syrie devra faire face pour les années à venir sont considérables. C'est pourquoi l'Organisation doit pouvoir mener à bien son mandat, conformément aux dispositions de la Convention et avec le soutien de la communauté internationale.

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil et publiée sur Catalyst et sur le site officiel de l'OIAC.

Je vous remercie./.